CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35622** **VALABLE JUSQU'AU** **05/10/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1995

Raison sociale : ENTREPRISE PASQUET

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/08/2024

Capital : 60 000

452 RUE DE LA VALLEE D'OSSAU
ZONE INDUSTRIELLE
64121 SERRES-CASTET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : 402 785 919 00026

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 7195537

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 306009K1244000 / 001 651398/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 306009K1244000 / 001 651398/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 59 33 22 20 **Fax :**

Portable : 06 75 27 96 60

Responsabilité légale :
LEGRAND FRANCOIS ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE / PASQUET PATRICE GÉRANT

Site Internet : http://www.pasquetsarl.com

E-mail : accueil@entreprise-pasquet.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 983 093 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	10	23/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 16:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.